

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nos morts : M. Aimé Crittin

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1960, tome 58, p. 70-71

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

## M. AIME CRITTIN

Le dimanche 22 novembre, une foule considérable accompagnait à l'église et au cimetière de Riddes la dépouille mortelle de celui qui pendant de longues années avait été, en ce beau village de la plaine du Rhône, un magistrat des plus remarquables : M. Aimé Crittin. Agé de quatre-vingt un ans, il devait être, pensons-nous, l'un des doyens et de son village et des Anciens de notre Collège. En effet, M. Aimé Crittin, qui

était né à Chamoson, fut envoyé par son père, M. le notaire Joseph Crittin, en notre Collège pour y suivre les cours dits alors de « l'Ecole moyenne ». Aimé fut étudiant en notre Maison de 1891 à 1893. Ce bagage intellectuel acquis, M. Crittin se spécialisa dans les questions agricoles en fréquentant l'Ecole d'agriculture d'Ecône. Cela ne suffisait pas encore à combler l'esprit d'initiative de ce jeune homme : celui-ci partit pour l'étranger où il fit maints stages dans de grands hôtels, enrichissant ainsi son expérience de tout l'apport des voyages, de la visite de pays nouveaux, de contacts humains tels qu'en peuvent donner le tourisme et l'hôtellerie vus sur le plan international.

Retour en Suisse, M. Crittin exploita à Genève un restaurant où il put mettre en pratique son expérience professionnelle. Cependant, le Valais continuait à vivre dans son cœur et bientôt rappelait son enfant... Etabli à Riddes où il avait trouvé la compagne de sa vie, Mademoiselle Berthe Meïzoz, fille du Président du Tribunal, il y tint le « Café des Voyageurs » tout en vaquant à des travaux d'agriculture. Au même temps, ses concitoyens, qui avaient vite discerné à qui ils avaient affaire, en firent tour à tour un conseiller puis un président de commune. M. Crittin voua le meilleur de soi à la chose publique et donna à son beau village d'adoption une large part de ce renouveau dont l'époque contemporaine sut si bien poursuivre l'extraordinaire développement. De tels hommes, par leur instruction et leur large expérience humaine, marquent vraiment leur temps et savent donner une impulsion à la vie d'une collectivité et poser les bases d'un avenir plein de promesses.

Nous présentons à la famille du défunt, notamment à son frère, M. Camille Crittin, avocat à Martigny, et à ceux de ses neveux qui furent nos anciens élèves, nos sincères sentiments de sympathie.

G. R.